



## COMMUNE DE SAINT-DOLAY

### Procès-Verbal du Conseil Municipal séance du 29 mai 2024 - 20h00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à vingt heures et quarante-deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick GÉRAUD, Le Maire.

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - pouvoirs : 3 soit 17 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoint : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Bruno CRESPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Wilhelm BLANCHARD, Christine CHAZELLE donne pouvoir à Audrey BERTET, Lauriane DOUILLARD donne pouvoir à Isabelle SIRLIN, Jean-Pierre HAMON donne pouvoir à Patrick GÉRAUD.

Absent non excusé : Vincent SAULNIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h42.

Madame Gaëlle DAVID est la secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR :

##### **A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024**

##### **B. DÉLIBÉRATIONS :**

###### **❖ FINANCES :**

Souscription d'une ligne de trésorerie

##### **C. Questions et informations diverses**

- Recrutement poste ATSEM/animateur au centre de loisirs TNC 90%
- Point sur les travaux en cours
- Hôpital de Redon

---

##### **A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril est approuvé à l'unanimité.

##### **B. LES DÉLIBÉRATIONS :**

###### **❖ FINANCES :**

##### **► SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour un besoin évalué à 500 000 € notamment pour payer les factures des travaux en cours en attendant que les subventions soient versées à la commune.

Quatre banques ont été consultées (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel de Bretagne et La Banque Postale), selon les modalités suivantes :

- Plafond : 500 000 € pour une durée d'un an,
- Périodicité d'intérêts : Trimestrielle.
- Taux : fixe ou EURIBOR 3 mois Préfixé + marge. L'Euribor est le taux d'intérêt moyen auquel les banques se prêtent de l'argent sur le marché interbancaire européen.

Pour départager les offres, cinq simulations ont été réalisées aux conditions respectives des prêteurs. Il apparaît que le mieux-disant est la Caisse d'Épargne avec un coût complet de 5 357,84 €.

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne pour un montant de 500 000 € maximum sur 12 mois selon les modalités ci-dessus.

**Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'offre de la Caisse d'Épargne et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la ligne de Trésorerie.**

### **C. INFORMATIONS DIVERSES :**

- Le recrutement sur un poste ATSEM/animateur au Centre de Loisirs TNC 90% est en cours.
- Point sur les travaux en cours :

- Zac des Châtaigniers : les pelouses viennent d'être semées, la fin des travaux est proche.

Dans les fossés des tuyaux de faible diamètre ont été installés. Ceux-ci offrent plusieurs avantages pour la gestion des eaux pluviales et la préservation de l'environnement. En effet, ils permettent le contrôle de l'écoulement de l'eau en le ralentissant, ce qui permet de mieux contrôler le flux dans les fossés, de réduire le risque d'érosion et la dégradation des berges. L'eau s'infiltré lentement dans le sol, recharge les nappes phréatiques et favorise la croissance des plantes. En résumé, les tuyaux de faible diamètre dans les fossés sont une approche durable pour gérer les eaux de ruissellement, protéger les écosystèmes et minimiser les impacts environnementaux.

- RD34 : Les travaux de la RD34 avancent. La phase la plus importante demeure celle de la bande de roulement qui sera réalisée par le département ainsi que le rond-point central sur les semaines 28 et 29 soit à partir du 8 juillet. Il faut s'attendre à ce que la route soit fermée à la circulation durant dix à quinze jours.

- Le Port de Cran : une convention de fonctionnement de la halte nautique du Port de Cran sera prochainement signée entre la Commune et la Compagnie des Ports du Morbihan. Les frais seront répartis pour 1/3 à la commune de Saint-Dolay et pour 2/3 à La Compagnie des Ports. Les frais de ménage des sanitaires seront partagés entre la Compagnie des Ports et la mairie. Cette convention sera reconsidérée au bout d'un an et réajustée selon le réel réalisé.

- Local associatif : la livraison du bâtiment est prévue en juillet.

- Hôpital de Redon : Le jeudi 13 juin, tous mobilisés "Bouge pour ton Hôpital".

Nouvelle journée de mobilisation pour défendre le projet du nouvel hôpital : budget insuffisant, absence de plan de financement, manque de visibilité sur les travaux et impact sur l'activité, incertitude sur la capacité du nouvel hôpital...les raisons de se mobiliser sont toujours valables !

Le comité d'appui continue à exiger un hôpital à la hauteur des besoins du territoire.

Un point d'information sera mis en place devant l'hôpital le matin et l'après-midi

La journée sera rythmée par différents temps forts :

- 12 h00 rassemblement devant la mairie,
- 17h30 rassemblement devant la mairie avec animations musicales.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 juin 2024 à 20h00**